

**COMMUNE DE LA DRENNE
SECTEUR DE L'ANCIENNE COMMUNE LE DELUGE
PLAN LOCAL D'URBANISME**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 février 2018 le Maire de la Drenne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'ancienne commune le Déluge.

Bernard KEMPF, directeur administratif et financier en retraite, a été nommé Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie de le Deluge du mercredi 14 mars 2018 au vendredi 13 avril 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat (soit les mercredis de 17h00 à 19h00, les vendredis de 17h00 à 19h00 et les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 10h30 à 12h00) et pendant les permanences du Commissaire-Enquêteur.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie de le Deluge le mercredi 14 mars 2018 de 15h00 à 17h00, le samedi 24 mars 2018 de 10h00 à 12h00 et le vendredi 13 avril 2018 de 15h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de le Deluge (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site : <http://dev.ladrenne.fr>

Pendant le délai d'enquête, le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur, par voie postale en mairie (Mairie de le Deluge 33 rue de Ressons 60790 LA DRENNE), ou par voie électronique (mairie.ladrenne@orange.fr) ; le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'un CD-ROM du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de le Deluge pendant 1 an, et publiés sur le site : <http://dev.ladrenne.fr>

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire : Christian CHORIER